

# Aiglemont Flash Infos

## Bulletin d'Informations – N° 77 – Janvier 2022

### Edito du Maire

Au revoir année 2021, bonjour 2022. En cette période de nouvel an, je tenais à vous présenter mes vœux de bonne santé et de bonheur ainsi qu'à vos proches.

Cette nouvelle année ressemble étrangement au début de la précédente avec cette crise sanitaire qui n'en finit pas. Vous l'aurez compris et, compte tenu des recommandations gouvernementales nous n'aurons pas le plaisir de nous retrouver pour la cérémonie des vœux dans la salle polyvalente, initialement prévue le 8 janvier 2022. Mais dans cette feuille d'information et du site internet [www.aiglemont.fr](http://www.aiglemont.fr) vous trouverez l'essentiel du message que j'aurais tant voulu vous délivrer en présentiel.

L'année qui s'achève a en plusieurs points été source d'inquiétude ou de tristesse avec la fermeture d'une classe en septembre dernier et la disparition de proches, j'ose espérer une nouvelle année placée sous d'autres auspices.

Avec des projets pour la commune d'abord, comme vous avez pu le lire dans l'édito du bulletin Aiglemont magazine, l'aménagement d'une nouvelle zone d'habitat afin de répondre aux nombreuses demandes reçues en mairie. Les acquisitions et études foncières sont en cours et si tout se passe pour le mieux, nous devrions, avant la fin de cette année pouvoir accorder les premiers permis de construire sur la zone dite de l'Epigneau située entre la rue Corvisart et le chemin de Tanimont. A terme, le projet prévoit une trentaine de terrains viabilisés libres de constructeurs dans le respect du Plan Local d'Urbanisme. Les logements locatifs construits par Espace Habitat dans le lotissement Les Marliers devraient eux être livrés dans le premier semestre terminant ainsi cette opération d'ampleur nécessaire à la dynamique de renouvellement de population. Au total, avec les différents travaux et constructions, ce sont plus de quinze millions d'euros investis dans l'économie locale, une mesure forte compte tenu de la taille de notre commune, en faveur de l'emploi et du commerce.

Un autre projet annoncé pour 2022 est la réalisation de la liaison douce entre Aiglemont et Charleville-Mézières le long de la route départementale 58, commençant au carrefour de la Cressonnière jusqu'au Moulin Godart. Avec une maîtrise d'ouvrage portée par la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, le dossier de financement est à l'étude et devrait faire l'objet d'une validation prochaine par l'exécutif de l'intercommunalité. Rappelons que ce projet s'inscrit dans le cadre du schéma cyclable et permettra ainsi de rejoindre le chef-lieu sur un tracé sécurisé. Il faudra s'attendre à quelques perturbations pour la circulation routière car les travaux de nivellement en bordure de la pâture en surplomb vont forcément empiéter sur la route existante. Espérons que les conditions météorologiques et techniques puissent les réduire à minima. Une signalétique et information préalables vous seront données quelque temps avant le démarrage effectif des travaux. A l'issue de cette première tranche, un cheminement doit être réalisé sur le territoire de la ville chef-lieu permettant la jonction jusqu'à la Voie Verte en bordure de Meuse.

Le troisième projet, prévu pour 2022, est la réalisation de places de parking à proximité de l'école maternelle mais pas seulement : En effet, il est envisagé de réaliser une nouvelle micro-crèche privée car là aussi la demande de places d'accueil est bien supérieure à la capacité existante de la structure baptisée 1 2 3 - Soleil. La commune souhaite réaliser une voirie permettant d'accéder à ce nouvel équipement en toute sécurité, mais aussi la création de places de parking nécessaires pour la dépose des enfants fréquentant l'école maternelle.

Vous le voyez, l'année 2022 s'annonce bien chargée en termes de projets d'investissement, tout en espérant que les dossiers présentés puissent retenir l'attention de tous nos partenaires et financeurs potentiels dans le respect des compétences que chacun doit assumer.

Comme je vous le disais quelques lignes auparavant, je vous renouvelle tous mes vœux à l'aube de cette année 2022.

**Votre Maire**

**Philippe DECOBERT**

### **Etat civil 2021**

Lors de la réalisation du bulletin municipal, l'illustration sur le nouveau columbarium a masqué une partie de la liste des personnes décédées en 2021 et particulièrement celles décédées hors de la commune. Nous transmettons nos excuses à l'attention des familles. Il fallait lire :

Mme GIBOUT Colette épouse DURUISSEAU le 05/03/2021

M DELGEE Jacques le 18/04/2021

M GOI Gianni le 04/05/2021

Mme GEHANT Gisèle épouse VALET le 03/06/2021

M LE BRUN Hubert le 23/06/2021

M MORICOT Gérard le 07/07/2021

M BAJOT Marc le 24/07/2021

M BOQUILLON Guy le 07/08/2021

Mme GUICHARD Annie épouse PRUVOT le 21/09/2021

Mme AUTIER Jacqueline épouse BROSSE le 23/12/2021

M GRIDAINE Joël le 27/12/2021

### **Joël Gridaine nous a quitté**

Nous avons appris le 27 décembre 2021, le décès de Joël Gridaine à l'âge de 74 ans. Joël a été élu au conseil municipal de 2001 à 2014. Il a assuré les fonctions de premier adjoint de 2001 à 2008. Joël a été particulièrement dévoué pour soutenir tous les projets portés par l'école d'Aiglemont durant la scolarité de ses enfants en construisant la première bibliothèque sur le site de l'école primaire et en l'aménageant avec des banquettes et étagères. En 1993, confronté à la fermeture de classes, il a été l'un des membres fondateurs de l'Association LARA, structure associative qui a créé le service périscolaire et la restauration pour les enfants et ce jusqu'en 2002 mais aussi organisatrice de la traditionnelle brocante qui permet d'équiper ou d'offrir des activités de qualité au bénéfice des enfants. En 1995, c'est dans l'association ALICIA, que Joël a contribué à dynamiser la vie culturelle et locale. Naturellement ses engagements l'ont conduit à rejoindre l'équipe municipale dès 2001 en qualité de premier adjoint succédant à Claude Collignon, disparu prématurément. Cet engagement, il l'a poursuivi même quand son accident vasculaire cérébral en 2002 l'a contraint à se ménager quelque peu pour le poursuivre jusqu'en 2014.

Alors, Joël, merci ! Merci pour ton courage ou durant près de 20 ans, les séquelles de l'AVC t'ont privé d'une retraite que toi et ton épouse envisagiez bien différente. Merci pour ta sincérité et ton amitié. Au revoir Joël.

## **Une belle rue ... une nouvelle dénomination**

Le conseil municipal dans sa séance du 20 novembre 2020 a décidé à l'unanimité, comme il l'avait fait en 2004 pour l'avenue Arthur Rimbaud, suite aux travaux et à la requalification de la rue de changer la dénomination de la rue Charles de Gaulle en Avenue Charles de Gaulle. Il faut dire que le tracé a fière allure. Les nouvelles plaques indicatives viennent d'être apposées en suscitant quelques interrogations. La mairie, comme elle le fait habituellement pour tout changement ou nouvelle appellation, a transmis aux services publics cette modification et La Poste continuera à desservir le courrier puisqu'il n'y a pas de risque de confusion avec une autre artère de la commune. Les riverains pourront donc ainsi informer leurs correspondants du changement au fil des différents échanges qu'ils auront ultérieurement.

## **En février 2022, la collecte des déchets change**

Lors de la dernière réunion du conseil communautaire d'Ardenne Métropole, il a été décidé de modifier la collecte des déchets. A partir de février, les bacs d'ordures ménagères seront collectés le lundi toutes les quinzaines et ceux pour le tri sélectif restent collectés le mardi. Un calendrier précis a été inséré dans le bulletin municipal Aiglemont Magazine et vous pouvez le retrouver sur notre site internet.

Alors même si les jours et la fréquence changent, il est rappelé que les containers sont à présenter sur les trottoirs le matin du jour de collecte et doivent être rentrés le soir. En effet, l'aspect visuel de bacs abandonnés plusieurs jours, est bien détestable pour les efforts du cadre de vie et la propreté de notre village.

## **Des paniers gourmands pour nos aînés**

Comme depuis une vingtaine d'années, les personnes âgées de 67 ans et plus ont reçu la visite hivernale des conseillers municipaux, les bras chargés d'un colis festif. Ce ne sont pas moins de 400 colis individuels et pour les couples, qui ont été acheminés à domicile. Cette année, le Centre Communal d'Action Social et le Conseil Municipal ont décidé de valoriser les produits locaux et les circuits courts. En effet, nous avons été nombreux durant la crise sanitaire à solliciter les producteurs locaux et contents de trouver une réponse de proximité. Il fallait donc continuer à leur rendre hommage. Alors ce choix a pu questionner car le colis comprenait, entre autres, des boissons ardennaises comme le cidre ou le jus de pomme car la production de vin dans les Ardennes reste marginale et rare ! Mais l'effet de nouveauté a été apprécié au regard du nombre de cartes de remerciement qui nous sont parvenues. S'agissant d'un cadeau, l'accueil lors de la distribution a été comme à l'accoutumé, chaleureux et source de dialogue.

## **En 2022, on vote !**

L'année 2022 sera une année de doubles élections avec les présidentielles (10 et 24 avril) et les législatives (12 et 19 juin). Elles se tiendront normalement dans la salle de la mairie sauf si des instructions complémentaires en disposent autrement.

Pour participer à ces scrutins, il faut bien sûr être inscrit sur les listes électorales. Il est donc demandé aux personnes qui ne le seraient pas encore, de prendre contact avec la mairie en fournissant une copie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour procéder à cette inscription qui peut aussi maintenant se faire sur Internet. Pour exercer son droit, il convient donc de s'inscrire au plus vite et avant le 4 mars 2022.

## Pour contacter la mairie

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 h à 17 h

Tél. 03 24 33 36 80 Courriel : [mairie@aiglemont.fr](mailto:mairie@aiglemont.fr) Internet : [www.aiglemont.fr](http://www.aiglemont.fr)

Les permanences des élus se déroulent le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, Maire d'Aiglemont.

